

## Directeur / Directrice du service des travaux publics (2<sup>e</sup> affichage)

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste est responsable de la planification, de la direction, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ainsi que du contrôle et de la coordination des activités du service des travaux publics. Le Service des travaux publics est responsable, notamment, des infrastructures municipales, des barrages, des bâtiments, des réseaux d'égout et d'aqueduc, de la collecte des déchets, du service technique, de l'usine de filtration d'eau potable et de l'usine d'épuration.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

#### Travaux publics

- Planifier, coordonner et superviser les activités et opérations du service pour ce qui est de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, du réseau d'éclairage, du réseau de la voirie, des bâtiments, des opérations de déneigement, de la gestion du site de dépôt de la neige, de la machinerie et de l'outillage ;
- Planifier et organiser les travaux d'entretien préventif et de réparation des équipements municipaux ;
- Voir à l'administration, le suivi, la planification, la gestion et le contrôle du budget d'opération du service, préparer les prévisions budgétaires nécessaires aux opérations du service et les soumettre à la direction en vue de la préparation du budget global ;
- Voir à la préparation des devis et des cahiers des charges pour les soumissions de différents contrats. Faire des recommandations concernant l'approbation des plans et devis réalisés par des firmes spécialisées. Participer à l'élaboration des plans et devis lors de prolongement des services municipaux, d'achat d'équipements ou de matériaux ;
- Analyser le contenu des soumissions reçues (construction, réfection, cueillette des déchets, etc.) et s'assurer de leur conformité avec les devis et documents d'appels d'offres, soumettre au directeur général ses recommandations pour l'adjudication des contrats aux entrepreneurs ;
- Planifier, coordonner et superviser le choix des rues à paver à l'aide du relevé d'auscultation des chaussées réalisé aux 5 ans ;
- Répondre aux différentes plaintes et requêtes ainsi qu'aux diverses réclamations ;
- Superviser l'ensemble du personnel du service (cadres, professionnel, cols bleus et cols blancs) et s'assurer d'une évaluation de la contribution ;
- Assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés et procéder à la reddition des comptes ;
- S'assurer de la bonne gestion de son personnel, les horaires, les vacances et jour de congé du personnel supervisé ;
- Préparer et diriger les réunions de santé et sécurité au travail avec les employés du service des travaux publics ;
- Préparer et diriger les réunions du Comité des travaux publics incluant le comité de circulation avec les élus et la direction générale et assurer un suivi des recommandations ;
- Assister et participer aux réunions du Conseil municipal et aux ateliers préparatoires ;
- Assister et participer aux réunions régulières du Comité des Relations de Travail (CRT) ;
- Étudier et analyser tout projet et plan de construction, de rénovation ou d'entretien approuvé par le Conseil municipal et formuler les avis techniques et recommandations lorsque requis; s'assurer de la mise en œuvre efficace de ces projets ou plans, tout en respectant les budgets alloués; s'assurer de la conformité des travaux aux plans et devis ;
- Étudier, estimer les coûts et superviser les travaux de construction, d'entretien et de réfection des infrastructures municipales ;
- Élaborer et compléter les demandes de subventions des différents programmes auprès des ministères ;
- Élaborer les demandes d'appels d'offres de services professionnels d'ingénieurs ou d'architecte ;
- Évaluer la faisabilité de divers projets de développements amenés par des citoyens et faire des recommandations à la direction générale ;
- Réviser et approuver toute documentation requise pour les appels d'offres de son service; voire à la préparation des estimations de coûts préliminaires, progressives et finales de son service ;
- Élaborer et mettre en place un plan triennal des activités d'immobilisations de son service ;
- Élaborer et mettre en place un plan quinquennal des équipements de son service ;
- Préparer et soumettre au Conseil et aux comités concernés des rapports concernant les projets en infrastructures et aux travaux publics ;

- S'assurer que les travaux des entrepreneurs sont exécutés conformément aux devis approuvés en termes de qualité, coûts, respect des règlements et dans les délais prescrits et dresser des rapports d'avancement des travaux pour la direction générale ;
- Agir en tant que représentant de la Ville auprès des promoteurs, entrepreneurs, ministères et organismes associés à son domaine d'expertise ;
- Participer à l'élaboration des politiques, des procédures et des directives afin d'assurer une saine gestion du service ;
- Collaborer avec les autres directions afin d'assurer le bon fonctionnement des services ;
- Accomplir tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.

### **Traitement des eaux**

En collaboration avec le surintendant au traitement des eaux :

- superviser les interventions à réaliser à l'usine de filtration en ce qui concerne les opérations courantes et les équipements à réparer ou à remplacer ;
- superviser les interventions à réaliser à l'usine d'épuration en ce qui concerne le soutirage des boues ainsi que leur valorisation en collaboration avec une firme d'agronome ;
- Planifier, coordonner et superviser les interventions à réaliser sur les stations de pompage d'égouts ;
- Planifier, coordonner et superviser les interventions à réaliser sur le réseau d'aqueduc ainsi que l'élaboration annuelle des rapports à fournir au MAMOT (bilan de l'eau, etc.) ;
- Planifier, coordonner et superviser les interventions à réaliser sur le réseau d'égout unitaire pour répondre à la gestion des débordements à la rivière ainsi que l'élaboration mensuelle des rapports à fournir au MELCC (SOMAE, etc.).

### **EXIGENCES DU POSTE :**

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie civil ou dans un domaine connexe ;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;
- Détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans des fonctions similaires ;
- Détenir une expérience dans le domaine municipal constitue un atout ;
- Posséder de fortes aptitudes en gestion administrative et dans la gestion d'équipe ;
- Favoriser et valoriser le travail d'équipe, la collaboration et la mobilisation des ressources ;
- Faire preuve de jugement, d'initiative et d'une aptitude à analyser les situations problématiques et à trouver des solutions appropriées et à moindres coûts ;
- Être organisé, structuré et en mesure de gérer plusieurs dossiers simultanément dans les délais prescrits ;
- Favoriser et valoriser le travail d'équipe, la collaboration et la mobilisation des ressources ;
- Avoir de l'autonomie et de l'entregent ;
- Faire preuve de tact et de courtoisie ;
- Maîtriser parfaitement la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les différents outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, AutoCAD).

### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

La Ville de Windsor offre une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature en toute confidentialité au plus tard le **25 août 2020 à minuit**, à l'adresse suivante :

#### **VILLE DE WINDSOR**

#### **Direction générale**

11, rue Saint-Georges local 230, C.P. 90, Windsor, QC, J1S 2A5

Courriel: [directeurgeneral@villedewindsor.qc.ca](mailto:directeurgeneral@villedewindsor.qc.ca)

La Ville de Windsor souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.